



A retenir

Mouche de l'olive : l'insecte est présent dans toutes les zones d'altitude avec des intensités variant en fonction de l'importance du premier vol et de la sensibilité des vergers. Actuellement, le risque de piqûres est faible à modéré et les conditions climatiques sont très favorables à son activité. Les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse sont régulièrement actualisés dans la base de données de l'AFIDOL ; vous pouvez consulter la carte en allant sur le lien suivant :

<http://www.afidol.org/gestoliveprod> en cochant "Autres pièges".

SOMMAIRE

Stade phénologique
Mouche de l'olive
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B
Rédactrice : F CECCALDI
Structures partenaires :
CA2A, AREFLEC, Civam Bio,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

• Stade phénologique

On est au stade grossissement du fruit et durcissement du noyau (de fin juillet à mi-août).
Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Les résultats des captures du réseau d'observation mettent en évidence un premier pic de vol de la mouche entre le 21 et le 24 juillet sur l'ensemble de la région. Actuellement, le nombre de mouches relevées dans les pièges augmente à nouveau, indiquant le début du second vol. Son intensité est variable en fonction des vergers. Des piqûres de ponte sont également observées sur l'ensemble des vergers mais leur nombre reste localement inférieur au seuil de risque.

Le développement larvaire semble pratiquement achevé, selon la sensibilité et la précocité des vergers, on a atteint ou dépassé le stade L3. Toutefois, les premiers trous de sortie non pas encore été signalés.

Observations : d'une façon générale, les taux de captures sont faibles à modérés pour la saison.

HAUTE-CORSE

Zone < 150 m d'altitude :

Le second vol a débuté au début de ce mois d'août, son intensité varie sensiblement en fonction des microrégions :

- En **Plaine Orientale (Aleria)** et dans le **Nebbiu (Rapale, Patrimonio)** la moyenne des captures est faible, elle se situe en dessous de 0.5 mouche par piège et par jour ;
- A **Sorbo Ocagnano**, dans les zones proches de **Bastia (Borgo et Ville di Petrabugno)** ainsi que dans le **Cap Corse (Luri)** les captures, d'intensité variable, sont comprises entre 1.5 et 5 mouches par piège et par jour ;
- En **Balagne (Aregno, Calenzana et Lumio)**, en revanche, la moyenne est globalement proche de 10 mouches par pièges et par jour.

Zone < 300 m d'altitude :

Dans la parcelle de référence située à **Urtaca** les captures sont faibles : la moyenne est inférieure à 0.5 mouches par piège et par jour. Le taux d'olives piquées observé est inférieur au seuil de nuisibilité.



Zone à 450 mètres d'altitude :

Dans le verger de référence de **Zilia**, les fruits ont désormais atteint leur taille attractive ; toutefois, peu d'olives piquées sont observées.

Cette zone présente un climat assez défavorable à l'insecte : les températures diurnes sont supérieures à 30°C tandis que la nuit, elles descendent en dessous de 20°C. Le 07 août, on y comptait une moyenne de 2.17 mouches par piège pendant 3 jours.

CORSE DU SUD

Zone < 150 m d'altitude :

Les parcelles de référence montrent une hétérogénéité dans les captures : moins de 0.5 mouche par piège et par jour au 7 août à **Ocana** et près de 2.5 mouches par piège et par jour à **Cargese**. Des piqûres de ponte y sont également observées.









Seuils de nuisibilité :

- **Insectes capturés** : une moyenne de 3 à 5 mouches tous les 4-5 jours soit 1 mouche par piège et par jour pour le piège alimentaire.
- **Dégâts observés** : 3 % d'olives piquées entre le 1^{er} et le 2^{ème} vol pour les fruits destinés à l'huile.

Evaluation des risques de piqûres de ponte : **moyen à élevé** si le seuil de nuisibilité est atteint ou dépassé et si les températures sont inférieures à 28°C en fin de journée (18h).

Le beau temps annoncé pour ces prochains jours et les températures, légèrement en dessous des normales saisonnières, sont particulièrement favorables à l'activité de la mouche.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 8 août	samedi 9 août	dimanche 10 août	Lundi 11 août	Mardi 12 août	Mercredi 13 août	Jeudi 14 août	Vendredi 15 août
Haute Corse								
	Ciel voilé l'après midi		Léger vent de S-E sur la plaine orientale	Temps estival				Temps estival
Corse du Sud								
		Vent d'Est dans l'extrême sud	Temps lourd sur l'ouest					

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cités ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la

pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

- **Note Nationale Ambroisie** : L'ambroisie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.
- Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal. Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien suivant :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.